

DÉCISION DE LA COMMISSION

du 21.10.2015

portant retrait de la proposition de décision du Conseil, présentée par la Commission, sur la représentation et la prise de position de la Communauté au niveau international dans le contexte de l'Union économique et monétaire (COM(1998) 637 final)

Le 9 novembre 1998, la Commission a adopté une proposition de décision du Conseil sur la représentation et la prise de position de la Communauté au niveau international dans le contexte de l'Union économique et monétaire. Cette proposition n’a pas été adoptée et est toujours en suspens.

La Commission présente une nouvelle proposition arrêtant des mesures en vue d'établir progressivement une représentation unifiée de la zone euro au sein du Fonds monétaire international (FMI), laquelle comporte de nouvelles solutions qui ne sont pas compatibles avec la proposition initiale.

En conséquence, la proposition de décision du Conseil COM(1998) 637 final est devenue obsolète et devrait être retirée.

Conclusion

Compte tenu de ce qui précède, la Commission décide de retirer l'acte portant le numéro COM(1998) 637 final et de publier le texte joint en annexe au *Journal officiel de l’Union européenne*.

Fait à Bruxelles, le 21.10.2015

Par la Commission

Le président

Jean-Claude Juncker